

VILLE D'ATH

Séance du Conseil communal du

11 décembre 2015

Résumé presse

## SEANCE PUBLIQUE

---

### 1. SEANCE CONJOINTE ANNUELLE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

---

En exécution de l'article 26bis - §5 de la loi organique des Centres publics d'Action sociale et de l'article 55 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal, est présenté le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre public d'Action sociale, ainsi que les économies d'échelles et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la commune.

---

### 2. COMMUNICATIONS DE M. LE BOURGMESTRE

---

---

### 3. POLICE LOCALE - Budget 2016 & objets connexes. Approbation.

---

On constate à la lecture du budget initial de l'exercice 2016 que celui-ci se clôture par un résultat global de 7.353,87 € au service ordinaire et un résultat de 0 € au service extraordinaire. La dotation communale a pu être réduite entre 2015 et 2016 (de 4.102.093,17 € à 4.087.780,57 €, réduction qui a été possible compte tenu du boni généré au sortir de budget 2016).

---

### 4. FINANCES COMMUNALES - Douzièmes provisoires 2016. Approbation.

---

Le budget 2016 ne sera pas voté pour le 31/12/2016, aussi, conformément aux prescriptions du Règlement Général de la Comptabilité Communale, le Collège communal propose au Conseil communal de voter 2 douzièmes provisoires pour l'exercice 2016.

---

### 5. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - Budget aux services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2016. Approbation.

---

Le projet de budget 2016 au service ordinaire se présente comme suit :

Total des recettes (hors facturation interne)	20.892.178,25€
Total des dépenses (hors facturation interne)	- 19.624.026,52€
Résultat exercice propre	<hr/> 1.268.151,73€
Total des recettes exercices antérieurs	467.500,27€
Total des dépenses exercices antérieurs	- 1.735.652,00€
Résultat exercices antérieurs	<hr/> - 1.268.151,73€

Résultat exercice propre & exercices antérieurs + 1.268.151,73€

Résultat général 0,00€

Le fonds de réserve ordinaire s'élève à 0,00 €.

Le projet de budget 2016 au service extraordinaire se présente comme suit :

Investissements exercice propre	920.920,00 €
Prélèvement pour le fonds de réserve extraordinaire	202.000,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1.122.920,00 €</b>
Réalisation patrimoine	202.000,00 €
Emprunts	396.800,00 €
Subsides	114.000,00 €
Prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	372.050,00 €
Prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire Don ASBL	
Les Amis de l'Hôpital	38.070,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1.122.920,00 €</b>

Les fonds de réserve extraordinaire « classique » et « Don ASBL Les Amis de l'Hôpital » s'élèveront ainsi respectivement à 2.239,28€ et à 32.111,29€, soit un total de 34.350,57€.

---

## **6. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - Modifications du règlement de travail. Approbation.**

---

Suite à la concertation syndicale qui s'est tenue le 15/09/2015 afin d'approuver les nouvelles modifications statutaires et du règlement de travail, les organisations syndicales représentatives ont souhaité rediscuter ultérieurement du point relatif à la fermeture des crèches durant la période estivale ainsi que les horaires de travail appliqués au sein du Centre.

Une nouvelle réunion de concertation syndicale s'est tenue le 19/10/2015 en présence des organisations syndicales représentatives.

Le comité de concertation Ville/CPAS s'est réuni ce 30/10/2015 afin d'approuver les nouvelles modifications du règlement de travail du CPAS.

---

## **7. ADMINISTRATION GENERALE - Prises d'acte de décisions prises par le Collège communal et approbation de dépense(s) le cas échéant. Approbation.**

---

Pour des raisons de sécurité, de salubrité, d'hygiène publique ou de bonne gestion, le Collège communal a dû prendre, en urgence, certaines décisions.

Il s'agit de :

- Remplacement d'une des deux chaudières de la piscine communale. Approbation des conditions.
- Aménagement de la Route de Lessines - la rue des Sports - l'Avenue du Bonheur - Mission(s) de géomètre. Approbation des conditions et de l'attribution.
- Intervention en urgence sur le camion 525 – Remplacement de l'embrayage. Approbation des conditions et de l'attribution.
- Réparation extraordinaire de l'épandeur du camion 606. Approbation des conditions et de l'attribution.
- Piscine communale d'Ath – Intervention en urgence au niveau des groupes de ventilation. Approbation des conditions et de l'attribution.

---

**8. DOMAINE COMMUNAL - Désaffectation et aliénation d'une partie de terrain communal à la rue Maria Thomée à Ath. Modification. Décision.**

---

Le 29 juin 2015, il a été décidé, à l'unanimité :

- de désaffecter et de transférer dans le domaine privé de la Ville d'Ath la parcelle non cadastrée située à front de la rue Maria Thomée à Ath, reprise sous lot 2 sur le plan de mesurage dressé le 5 février 2015 et mis à jour le 28 mai 2015 par le géomètre Pascal Colin, d'une contenance mesurée de 4 ares 55 centiares, sur l'emprise de l'ancienne assiette de la rue de l'Abbaye;
- de vendre cette parcelle de gré à gré sans publicité à la société New Mecco (groupe Equilis), ainsi que la partie de la parcelle voisine cadastrée 1ère division section B n° 807 e89 reprise comme lot 1 du plan susvisé pour une contenance mesurée de 2 ares 97 centiares.

Au moment de signer l'acte de vente, la société New Mecco S.A. appartenant au groupe Mestdagh, demande à la Ville de passer cet acte au nom de la société Dourimmo S.A., société appartenant également au groupe Mestdagh.

L'acquisition par la société Dourimmo étant faite en vue de la réalisation du même objet, il convient de faire droit à cette demande afin de passer l'acte au plus tôt.

---

**9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Travaux d'aménagement complémentaire sur le site Bilhée. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation.**

---

Notre Ville a conçu un centre d'accueil pour les forains qui viennent deux fois par an durant 15 jours à 3 semaines dans le cadre de nos ducasses d'hiver et d'août, mais aussi pour les gens du voyage.

Lors des utilisations récentes, les uns et les autres nous ont fait remarquer que le portique d'entrée n'était pas suffisamment large et que l'aménagement d'une centaine de mètres carrés en complément de la surface existante faciliterait les allées et venues au cœur de ce dispositif.

---

**10. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Aménagement et équipement d'une voirie à Isières, chemin Tribouriau. Modification. Approbation.**

---

En 2012, un permis d'urbanisme a été délivré pour la construction de 4 habitations à Isières, chemin du Tribouriau.

Cette autorisation avait alors été octroyée sous condition, notamment, de la mise en oeuvre d'une aire de stationnement de 2m de largeur avec, à l'arrière, un trottoir de 1.5m de large.

---

**11. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Ancrage communal 2014-2016 - Construction de 5 logements sociaux sur une parcelle sise Chemin des Lilas à ATH. Avant-projet. Approbation.**

---

Le programme 2014-2016 de stratégie communale en matière de logement fut introduit le 30 octobre 2013, proposant 5 opérations pour un total de 19 logements.

Le 25 juin 2014, la Ville a reçu la notification officielle des opérations approuvées par le Gouvernement en date du 3 avril 2014 dans ce cadre, et selon les modalités de l'article 190, § 1er du CWLHD, lui donnant mission, dans la limite des crédits inscrits au budget, de déterminer pour chaque programme les opérations retenues.

En l'occurrence, il s'agissait de l'opération N°1 visant la construction de 5 logements sociaux ou assimilés (maisons passives unifamiliales à 1 chambre convertible en 2 chambres) à ATH, chemin des Lilas et pour laquelle une subvention peut être espérée.

Pour pouvoir y prétendre, la Ville doit introduire son avant-projet pour le 26 décembre 2015 au plus tard.

Ainsi, la Ville pourra offrir aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, cinq logements neufs qui viendront s'ajouter à son patrimoine locatif organisé par la société l'Habitat du Pays Vert, le Centre Public d'Action Sociale de Ath et elle-même.

---

**12. VOIRIES COMMUNALES - Toponymie. Dénomination d'un nouvel espace public à Ath, rue Haute. Décision.**

---

Suite aux divers projets introduits dans le cadre de la réhabilitation - rénovation du quartier de la rue Haute, une cour intérieure sera aménagée, permettant l'accès de la rue Haute, à hauteur du n°31, vers la rue de Bouchain, à l'ancien Kursal.

Un nom devant être donné à ce nouvel espace public, le Collège communal a, en séance du 30/10/15, proposé à la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, la dénomination **Cour Jean Zuallart**.

Jean Zuallart (1542-1634) était un proche de la famille de Trazegnies; il a exercé les fonctions de bailli d'Irchonwelz, puis de mayor d'Ath de 1584 à 1633. Il est l'auteur d'une relation d'un voyage à Jérusalem qu'il a effectué en 1586 en tant que précepteur de Philippe de Mérode. L'Hôtel de ville sur la Grand'Place date de son mayorat. Il a rédigé la première histoire d'Ath éditée en 1610.

---

**13. VOIRIES COMMUNALES - Maffle - Rue Salvador Allende - Travaux d'aménagement de voirie et d'égouttage (FRIC 2013-2016). Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation**

---

Le projet qui est présenté à ce jour consiste en un remplacement total des égouts, bandes de roulement, bordures, trottoirs et au placement d'un collecteur d'eaux usées, qui reprendra celles en provenance de la première partie de la rue Salvador Allende et conduira les liquides à traiter vers la station d'épuration du village qui recevra aussi ultérieurement vraisemblablement en 2016-2017 les eaux usées du village d'Arbre.

La canalisation d'eaux installée dans le sous-sol sera remplacée.

Les raccordements gaz seront vérifiés.

La bande de roulement sera constituée d'un tarmac et au carrefour entre la rue de la Meunerie et la rue Salvador Allende, un béton imprimé invitera les automobilistes à la prudence.

Deux passages protégés pour piétons, un notamment face à l'ancienne cure occupée par des groupes de scouts, seront aménagés et prolongés par des bordures enterrées.

Les trottoirs conçus en briques de béton et en dalles de pierre bleue seront à chacune des extrémités, pourvus des équipements et abaissements permettant aux personnes à mobilité réduite (PMR) et malvoyants d'aborder des deux zones en toute sécurité.

Enfin, deux surfaces et monuments seront mis en évidence. Le monument en hommage aux victimes de la guerre sera disposé au milieu d'une placette éclairée mettant davantage en valeur ce dernier.

L'éclairage de la rue Salvador Allende sera remplacé par des points lumineux économes en énergie.

Des bancs, poubelles et filet protecteur installé sur le mur séparant le trottoir des plans d'eaux des carrières, seront disposés sans gêner l'architecture de l'ensemble.

Le traitement d'une partie de la rue de l'Académie et des garde-corps du pont franchissant la Dendre Orientale seront rénovés et/ou remplacés.

---

**14. RENOVATION/REVITALISATION URBAINE - Ilot de la rue Haute. Travaux de démolitions préalables. Lot 2 - Démolitions préalables. Décompte final. Approbation.**

---

En séance du 27 septembre 2004, le Collège communal a attribué le marché « démolitions préalables » de l'îlot de la rue Haute, à l'entreprise Lété de Casteau.

Ces travaux étant à présent achevés, l'auteur de projet transmet son décompte final. Celui-ci dépasse le montant d'attribution de 26,43%.

La motivation additionnelle est la suivante : des travaux supplémentaires reconnus nécessaires ont dû être réalisés, et des moins-values ont dû être opérées.

---

**15. MATERIELS ET FOURNITURES - Acquisition de matériaux de voiries à destination de la Régie communale. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation.**

---

Afin de maintenir les différentes voiries en bon état, il y a lieu d'acquérir des matériaux pour la rénovation de ces dernières. En effet, les Ingénieurs et Contrôleurs du Département des Services Techniques Communaux dressent différents rapports et de nombreux travaux doivent encore être réalisés.

En vue d'effectuer ces différentes tâches, il convient de se fournir en matériaux tels que dalles, pavés, bordures, filets d'eau, blocs, briques, tuyaux pvc et béton, produits en fonte, sable, gravier, dolomie, béton et stabilisé préparés, tarmac, ciment, mortier de jointement,...

---

**16. ACCUEIL TEMPS LIBRE - Plan d'action annuel. Approbation.**

---

Le projet "Accueil Temps Libre" ATL, développé dans le cadre des projets jeunesse a pour objectif de développer l'offre d'accueil temps libre sur le territoire de la commune afin de répondre aux besoins des familles, de développer la qualité de l'accueil et de construire une politique cohérente et globale dans ce secteur.

Pour mettre en oeuvre et atteindre les objectifs fixés dans le programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance), approuvé par le Conseil communal du 6 juin 2014, il est nécessaire de définir un plan d'action permettant enfin de planifier année après année le travail à réaliser.

Le plan d'action est préparé en fonction de l'état des lieux, l'analyse des besoins et le programme CLE.

La Commission Communale de l'Accueil -CCA- détermine quels sont les points importants sur lesquels il est nécessaire de travailler au cours de l'année concernée et quels sont les objectifs qu'elle souhaite atteindre.

Pour chacun des objectifs fixés, il s'agit de définir ce qui doit être fait, les actions à mener, les étapes à concrétiser.

---

**17. BÂTIMENTS COMMUNAUX - Travaux de rénovation extraordinaire des bacs chéneaux avant du Centre Administratif Communal. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation.**

---

Au cours des travaux entrepris récemment pour remplacer les châssis de façade, mais aussi ceux de toit, les Services communaux ont constaté que certains éléments des bacs chéneaux devaient être corrigés. Le zinc ancien est craquelé à certains endroits et nécessite des cautérisations.

Au-delà, la couleur qui a été posée sur les corniches voici plus de 25 ans requiert l'intervention des peintres.

La pose d'échafaudages mobiles permettra de coupler les deux opérations.

---

**18. BÂTIMENTS COMMUNAUX - Travaux de rénovation extraordinaire de la rue Saint-Martin n°4 à Ath. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation**

---

Récemment, l'immeuble qui s'inscrit entre le Palace et le calvaire de l'église fut libéré de son occupation par un locataire.

La Maison Culturelle a souhaité réaménager cet espace pour y installer des bureaux et accueillir Infor Jeunes.

L'avantage de cette localisation est patent. En effet, une porte permet aux employés de bénéficier des sanitaires du Palace et des autres installations.

Aujourd'hui, les aménagements sont terminés et les employés ont pris possession de leurs nouveaux espaces.

Le bâtiment qui leur servait autrefois doit être rénové. Ces travaux consistent à vérifier les réseaux de chauffage, d'électricité, le compteur, l'éclairage, mais encore les surfaces de sol abîmées par l'usage, le remplacement de WC, de la salle de douche démontée, le placement d'éléments primaires pour la cuisine.

---

**19. BÂTIMENTS COMMUNAUX - Travaux de rénovation extraordinaire du CEVA. Projet. Choix des modes de passation de marché et de financement. Approbation.**

---

Le Centre expérimental de Valorisation agricole a été construit voici 31 ans à l'aide de crédits compensatoires pour les investissements au port de Zeebruges et l'intervention des Services des Sports de la Région Wallonne, ainsi que d'un apport de l'Association des Commerçants.

Depuis la date d'inauguration, cet espace est fort fréquenté. C'est une vitrine exceptionnelle pour une Ville de notre taille. Elle permet à des événements agricoles, commerciaux, culturels et sportifs de s'épanouir.

En façade, une cafétéria avec une salle de réunion annexée a été conçue et est aujourd'hui louée par un privé.

Si les sanitaires et les douches sont en parfait état, la toiture, son isolation, l'éclairage, le chauffage et l'espace de stationnement ont bien vécu.

La Ville a introduit auprès du Département Energie de la Région Wallonne une demande qui a été honorée par ses Services dans le cadre d'UREBA exceptionnel pour le financement de tous les investissements qui amèneront des économies d'énergie significatives.

=====